



BEYNES

BILLARD

CARAMBOLE

Maison des Associations

Rue du Commerce

78650 BEYNES

Tél./ fax 01 34 89 80 67

E-mail billard-beynes@wanadoo.fr

Ergal, le 02 octobre 2018

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 28 Septembre 2018

L'assemblée générale ordinaire du Beynes Billard Carambole statuant sur la saison 2017 – 2018 débute à 17h30 dans les locaux du club.

Secrétaire de séance : Jacques Pillier.

Sur 33 adhérents 17 sont présents et 7 sont représentés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le compte rendu de l'AG 2017 est soumis au vote à main levée pour approbation.

Aucun vote contre et aucune abstention, **le compte rendu de l'AG 2017 est adopté à l'unanimité.**

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.

Le Président, Patrick TATIN, remercie les membres présents et représentés du club et lit son Rapport Moral à l'assemblée. Il demande à l'assemblée une minute de recueillement en mémoire de Jean-François HUET, membre du bureau qui nous a quitté.

Le Président demande à l'assemblée des volontaires pour prendre en charge les postes vacants du bureau : l'Animation, l'Intendance et la Recherche et Développement. Spontanément, 3 candidats se proposent, Laurent THIRIAU pour l'animation, Alberto ESPOSITO pour l'intendance et Jean-Luc MARJOLET pour la R&D. Le président les remercie. Leur participation au bureau du BBC est soumise à l'approbation de l'assemblée. Aucun vote contre et aucune abstention ils sont élus et seront invités à la prochaine réunion post-AG.

Dans son rapport, il remercie le bureau, le Comité Directeur ainsi que tous les membres du club et formateurs qui ont contribué au bon déroulement de cette saison.

Il commente ensuite son rapport moral. (Le détail du rapport est en pièce jointe à ce CR.)

Le rapport moral du président est soumis au vote à main levée pour approbation. Aucun vote contre et aucune abstention, **le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER.

Le trésorier présente dans les grandes lignes son rapport financier.
Il signale que le budget reconduit est très proche des années précédentes.
Le résultat est à l'équilibre de 6 €, grâce notamment à notre sponsor, le G20.

Le bilan est affiché dans le couloir d'entrée du Club.
(Le détail du Rapport Financier est en pièce jointe à ce CR).

Le rapport financier du trésorier est soumis au vote à main levée pour approbation.
Aucun vote contre et aucune abstention, **le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

Le président propose d'affecter le résultat au compte de report à nouveau.
L'affectation du résultat au compte de report à nouveau est soumis à l'approbation de l'assemblée. **Il est adopté à l'unanimité.**

Rapport commission sportive.

Les résultats de la saison ont été commentés en grande partie dans le rapport du Président. Michel DINAND les commente malgré tout en détail (classements) pour l'assemblée.

M.Dinand a terminé les enregistrements des coupes internes et des compétitions fédérales individuelles et par équipes. Il réalisera prochainement les nouveaux tableaux pour les coupes internes après avoir calculé les contrats de chacun.

Rapport commission formation. Patrick Fynn

Le responsable n'a pas pu malheureusement participer à l'AG.
Il a demandé aux futurs participants aux formations d'indiquer leurs préférences, jours-horaires etc...
Le tableau des cours sera affiché au club.
Les cours reprendront à partir du lundi 8 octobre 2018 à 20 h.

Cotisation club saison 2019/2020.

La part club de la cotisation reste inchangée. La cotisation totale (part club + licence) est donc à priori inchangée. Si la licence augmente (part Ligue ou part Fédération), cette augmentation sera répercutée.
Cette proposition est soumise au vote à main levée pour approbation. Aucun vote contre et aucune abstention, **le montant de la cotisation club 2019/2020 est adopté à l'unanimité.**

TARIFS.

Des aménagements tarifaires sont proposés ;

PARRAINAGE : pour chaque nouveau membre parrainé par un adhérent le parrain reçoit une réduction de 25% de la part club la 1^{ère} année, reconductible 1 fois l'année suivante si ce nouveau membre se réinscrit.

COTISATION FAMILLE : cotisation normale et complète pour la première personne, réduction de 50% de la part club pour la deuxième personne.

LICENCIE AUTRE CLUB : 50% de la part club pour un accès réduit.

Ces aménagements tarifaires sont soumis au vote pour approbation. Aucun vote contre et aucune abstention, **ces aménagements tarifaires sont adoptés à l'unanimité et applicables immédiatement sans effet rétroactif.**

DIVERS.

Une équipe de championnat de France 3 bandes D5 a été engagée, capitaine : J.Pillier.

Deux équipes Anciens et une équipe Casin ont été engagées.

Le coût des formations CDBY par stagiaire augmente de 2 euros passe donc de 8 à 10 euros.

Le Secrétaire n'ayant reçu aucune question, l'assemblée générale ordinaire 2018 est levée à 19h00, .

.

Le président
TATIN Patrick

Le secrétaire de séance :
Jacques PILLIER